

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Nantes, le lundi 20 janvier 2020

### EXPOSITION « Visages de la liberté : Ils prennent le risque de défendre, #AvocatsEnDanger »

La commission internationale du barreau de Nantes, en partenariat avec le Conseil national des barreaux (CNB) et L'Union internationale des avocats (UIA), organise une exposition photographique intitulée « *Visages de la liberté : Ils prennent le risque de défendre, #AvocatsEnDanger* » du 24 janvier 2020 au 7 février 2020 dans la salle des pas perdus du palais de justice de Nantes.

Cette exposition sera composée de treize portraits de femmes et d'hommes, exerçant la profession d'avocat à travers le monde, et subissant des pressions ou des violences dans le cadre de leur travail. Chacun d'entre eux sera représenté par une photographie grand format et illustré par un cartel retraçant leur biographie et pointant les droits fondamentaux bafoués.

**Un jour symbolique pour le vernissage de l'exposition.**

Le 24 janvier 2020 se tiendra la 10<sup>ème</sup> édition de la journée internationale de l'avocat en danger. Les avocats de la commission internationale ont choisi cette date symbolique pour organiser le vernissage de l'exposition :

**Vendredi 24 janvier 2020 de 12h à 14h  
Salle des pas perdus du palais de justice de Nantes.**

Il s'agit ici de montrer que la défense d'un état de droit est incarnée par des hommes et des femmes qui risquent leur vie ou leur liberté en raison même de leur profession d'avocat.

#### **Défendre l'état de droit : une réalité humaine**

Les avocats de la commission internationale ont décidé d'honorer ces avocats qui sont poursuivis, jugés, condamnés ou assassinés pour la seule raison qu'ils exercent leur métier. A travers leur métier, ils défendent nos libertés. Les portraits choisis dans cette exposition et les libertés fondamentales mises en avant ne sont pas exhaustifs. Ils illustrent la détermination de certains à faire de l'état de droit une réalité humaine.

Cette exposition a vocation à être diffusée en France grâce au CNB et à travers le monde grâce à l'UIA.

*PJ : affiche de l'exposition*

#### **Contacts presse**

**Barreau de Nantes**

**Sylvie MOBIHAN**

Responsable Communication

02 40 20 09 81 - 07 78 41 20 09

[communication@barreaunantes.fr](mailto:communication@barreaunantes.fr)

**Commission Internationale du barreau de Nantes**

**Maître Henri CARPENTIER**

Président de la commission

02 85 52 61 79

[h.carpentier@porteneuve-avocats.fr](mailto:h.carpentier@porteneuve-avocats.fr)

#### **Le barreau de Nantes**

Le Barreau de Nantes regroupe 1200 avocats, dont 60% de femmes. Il est le plus grand barreau du grand ouest et le 10<sup>ème</sup> barreau en nombre d'avocats au niveau national. Il est l'ordre des avocats de Nantes : organisme professionnel, administratif et juridictionnel de défense et de régulation de la profession des avocats.

Pour en savoir plus, consultez le site Internet : [www.barreaunantes.fr](http://www.barreaunantes.fr) et suivez-nous sur les réseaux sociaux :

Twitter @barreaunantes // LinkedIn : Barreau de Nantes (Ordre des avocats de Nantes) // YouTube : Barreau de Nantes

#### **La commission internationale du barreau de Nantes**

La commission internationale a vu le jour à l'initiative du bâtonnier pour mettre en œuvre une politique internationale forte et porter à la connaissance du public les compétences internationales réunies au sein du barreau de Nantes. Elle rassemble des avocats nantais, maîtrisant une langue étrangère, qui interviennent régulièrement dans un pays étranger ou pour des clients établis dans un pays étranger. Elle se réunit tous les mois à la maison de l'avocat sous la présidence de Maître Henri CARPENTIER.